



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SARTHE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de l'utilité publique

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

**relative à une demande d'autorisation
présentée par le GAEC FROGER-GIRARD
pour l'extension d'un élevage avicole
situé « Les Souches »
à SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES**

Par arrêté du 17 mai 2011 le Préfet de la Sarthe, a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation préfectorale présentée par le GAEC FROGER-GIRARD, domicilié La Grande Bardière à SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES, pour l'extension d'un élevage avicole avec plan d'épandage se situant Les Souches sur le territoire de la commune de SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES.

Le dossier sera déposé pendant une durée d'un mois (minimum)

du 07 juin 2011 au 07 juillet 2011 inclus,

à la mairie de SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES, siège de l'enquête,

Il sera tenu, aux heures habituelles d'ouverture des mairies susvisées, à la disposition du public, accompagné d'un registre d'enquête sur lequel seront consignées ses observations.

Monsieur Philippe LE COUTURIER, commissaire-enquêteur, recevra en personne en mairie de SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES les observations du public au cours de permanences qui se tiendront les

- **mardi 7 juin 2011 de 9h à 12h**
- **vendredi 17 juin 2011 de 9h à 12h**
- **samedi 25 juin 2011 de 9h à 12h**
- **jeudi 30 juin 2011 de 9h à 12h**
- **jeudi 7 juillet 2011 de 9h30 à 12h30**

Toutes remarques pourront également lui parvenir par écrit, à la mairie siège de l'enquête.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront prendre connaissance, après la clôture de l'enquête, du mémoire en réponse éventuel du demandeur et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe - Bureau de l'utilité publique, ou à la mairie de SAINT MICHEL DE CHAVAIGNES.